



Section du Bassin minier – 2.4.2018

## Qui a décidé la fermeture de la chirurgie ?

Selon Christine Ungerer, directrice du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), la décision de fermer la chirurgie a été prise par le ministère de la Santé en début d'année. Le 9 janvier l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans un communiqué de presse annonçait que un plan d'actions avait été soumis au Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) et que celui ci avait émis un certain nombre de recommandations. Dans ce communiqué l'ARS informe que «...l'activité de chirurgie (...) sera revue à l'échelle du GHT et progressivement concentrée sur le centre hospitalier de Chalon d'ici à l'été 2018 ». Mais qui a pris la décision? Le ministère e la Santé? En remontant la « chaîne de commandement », nous pouvons voir: Christine Ungerer, directrice du GHT – Pierre Pribile, directeur de l'ARS – Aghès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé – Édouard Philippe, Premier ministre – Emmanuel Macron, président de la République qui réuni le Conseil des ministres.

Le rôle du COPERMO (Comité interministériel:santé, finances publiques, budget,... mis en place par Marisol Touraine en décembre 2012) est de valider et de suivre les actions proposées par les ARS. Son rôle est aussi de sélectionner et de prioriser les projets d'investissements nécessitant un financement de l'État et d'assurer le suivi des établissements en difficulté.

La réunion du Conseil des ministres du 3 janvier, dans le cadre de la « modernisation de notre système de santé », a évoqué la question de la régulation de l'offre de soins.

Nous pouvons donc conclure que la décision de fermer la chirurgie a été prise, directement ou indirectement, au plus haut niveau du pouvoir politique et sa mise en oeuvre a été confié aux subalternes.

## Stratégie nationale de santé 2018-2022

L'ARS a mis en ligne sur son site un document de 53 pages appelé « Stratégie nationale de santé 2018-2022 ». Dans l'introduction il est affirmé « La stratégie nationale de santé s'inscrit dans le cadre économique et financier fixé par le Gouvernement pour un rétablissement durable de la situation des finances publiques ». Concernant la « récomposition hospitalière » il est affirmé comme nécessaire de «- poursuivre le virage ambulatoire et développer les alternatives à l'hospitalisation conventionnelle – accélérer la mise en place des groupements hospitaliers de territoire... »

**Les paroles et les actes** – Concernant les usager du service public hospitalier il est dit à la page 68 « **...il est nécessaire de mieux associer les usagers à la gouvernance du système de santé et à la construction des politiques de santé** ». Belles paroles... mais les actes? Les usagers de notre Centre Hospitaliers, avec leur Collectif, ont à plusieurs reprises et depuis plusieurs années attiré l'attention des pouvoirs publics et manifesté leur désaccord sur les décisions prises. Le millier des personnes qui ont manifesté le samedi 24 mars à Montceau-les-Mines contre la fermeture de la chirurgie ont exprimé une opposition qui est très largement partagée dans l'opinion publique.

## **Pour une chirurgie de qualité et de proximité: amplifions le mouvement !**

Seule une action massive et déterminée peut inverser la tendance, sauvegarder une offre globale de soins de qualité et de proximité et favoriser l'emploi. Nous appelons à participer au rassemblement organisé par le Collectif de défense des usagers des hôpitaux (Codef) devant la Mairie de Montceau-les-Mines le **samedi 21 avril à 10 heures**.